



Syndicat National du Trésor

Hélios : 59 versions plus tard...

Où en sommes nous aujourd'hui ? Les difficultés et les ratés d'Hélios se succèdent depuis le lancement en 2004 d'une application qui devait faire les beaux jours du Trésor Public et de ses partenaires. Confiée au privé, son élaboration connaît toujours de nombreux problèmes et sa stabilisation n'est toujours pas à l'ordre du jour.

HELIOS : nous en sommes à la 59^{ème} version, ce qui évidemment ne laisse pas sans interrogations sur le rôle de la société ATOS dans ce cadre et sur sa volonté de livrer réellement une application qui fonctionne. Véritable paradoxe : une société privée sans obligation de résultats et un service public du Trésor qui lui, reste soumis aux résultats du CPP !

La question des dérapages financiers de ce projet, pointée du doigt dans un rapport parlementaire de 2005, ne peut que nous inquiéter sur le surcoût final et ses conséquences en terme de crédibilité du Trésor Public.

Rappelons les chiffres cités dans le rapport 2005 :

- de 2003 à 2005 le coût : 114,93 millions d'euros,
- la poursuite du programme sur 2006-2007 : 139,23 millions.
- les dépenses complémentaires qui s'ajoutent font que le projet est évalué jusqu'en 2008 à 150,73 millions d'euros

Où en est-on véritablement aujourd'hui ?

Il est donc urgent que la transparence se fasse et que la Direction Générale assume ses responsabilités en communiquant l'ensemble des informations et en rendant compte de la réalité des surcoûts que va générer la multiplication des versions, mises à jour etc..

Le SNT-CGT a toujours rappelé son hostilité à l'externalisation de l'informatique, hostilité qui ne

peut qu'être renforcée face à un surcoût qui risque fort d'être exponentiel. D'autant plus qu'il aurait pu être évité dans le cadre d'une maîtrise du projet par des informaticiens du Trésor dotés de moyens suffisants.

Le Directeur Général, dans sa lettre du 20/02/2007, a beau insister sur la stabilisation de l'application et l'arrêt de nouvelles versions et de nouveaux modules avant le printemps, il ne nous éclaire pas sur la réalité de la fiabilité de l'application et sur son avenir. Il faudra autre chose pour répondre aux inquiétudes actuelles !

Même si la lettre du Directeur Général souligne des difficultés évidentes et depuis longtemps soulevées par le réseau, il aura fallu tout de même deux ans pour en arriver là.

Aveu d'impuissance et solutions a minima ne peuvent pas constituer une réponse ! Ils le sont d'autant moins que, dans le même courrier, des objectifs continuent à être énoncés sans que soient réellement mis à plat tous les problèmes rencontrés :

- la production des comptes de gestion sur chiffre 2006 est un objectif prioritaire (une organisation spéciale est mise en place sur le plateau Hélios et dans les départements).

- le 31/12/2008 n'est pas la date limite de fin de déploiement d'Hélios mais doit être comprise comme un objectif pour le passage de la plus grande partie des postes.

- il apparaît que les conditions ne sont pas réunies pour une migration des postes HTR, des

postes comptables les plus importants, ceux traitant des grosses volumétries, ou gérant des rôles multi-collectivités et multi-imputations.

- quant aux postes CLARA, ils ne peuvent basculer qu'après accord entre le comptable et la direction locale ; et vérification des caractéristiques du poste (nombre de budgets ; spécificité des rôles).

Comment comprendre ces annonces ? Faut-il y voir, sous une forme différente, une nouvelle pause qualité en attendant...? Faut-il y voir autre chose, une réécriture de l'application ou la fin du déploiement repoussé on ne sait quand, ou les deux ?

Dans les conditions actuelles, trouver de nouveaux candidats au basculement semble extrêmement difficile. En effet, si l'on suit la démarche de la CP, on ne peut que s'interroger sur les postes qui ont le profil nécessaire pour permettre à Hélios de fonctionner correctement.

Pour les gros postes, l'application apparaît comme trop peu fiable. Dès lors, le risque d'un échec et de ses répercussions publiques est trop important.

Pour les autres structures du réseau, Hélios est particulièrement pénible à utiliser. En effet, son interface ne permet pas d'accomplir des opérations communes à plusieurs collectivités. Prenons l'exemple de l'édition des balances des collectivités : il est obligatoire de demander une impression par collectivité et non l'impression de l'ensemble des balances. On imagine assez vite les problèmes dans les postes qui gèrent 80 ou 90 budgets puisqu'il faut désormais effectuer 80 manipulations sur plusieurs écrans... là où une simple transaction était suffisante avant ! De plus, on sait que le traitement du recouvrement de masse dans Hélios est particulièrement difficile.

Quant aux rôles multi-collectivités et/ou multi-imputations, obligatoires législativement dans

certains cas (ex. : eau, assainissement), Hélios ne semble pas en mesure de pouvoir les gérer.

C'est bien le constat d'une situation désastreuse qu'affiche le directeur général dans ce courrier. Mais à sa lecture, on sent la direction incapable d'y apporter la moindre solution.

Croire que les anomalies et erreurs seront corrigées avant la fin mars alors même qu'une pause qualité de plusieurs mois n'a pas su le faire, et qu'est démontrée l'incapacité de l'application à assurer des opérations de base de la comptabilité publique (ex. : l'édition des comptes de gestion), c'est faire preuve de beaucoup d'optimisme ! On ne peut pas imaginer qu'il suffira maintenant de simplement renforcer le plateau Hélios pour faire disparaître les anomalies qui polluent Hélios depuis sa création. Quant au déploiement, le flou règne... s'il n'y a plus de date butoir, l'arrêt des bascules n'est pas aujourd'hui préconisé.

Une nouvelle fois, les agents du Trésor feront les frais de cette absence de décision. Hélios n'a pas, à ce jour, amélioré leurs conditions de travail ; son imprévisibilité, sa lourdeur, son inadaptation, ses bugs ont conduit à alourdir les charges de travail des postes comptables et à augmenter la crispation dans le réseau. Et ce n'est pas une compensation par une nouvelle prime Hélios ou son extension qui pourra répondre aux revendications des agents qui ne demandent qu'une chose : travailler avec une application fiable et qui fonctionne !

Dans ce contexte, le SNT-CGT ne peut se contenter des réponses symboliques de la direction. Hélios n'est pas qu'un simple outil du réseau du Trésor, ses dysfonctionnements ont avant tout un impact sur les collectivités locales par conséquent sur la crédibilité du Trésor Public vis à vis de nos partenaires.

Une pause supplémentaire n'est pas suffisante !

Le SNT-CGT exige l'arrêt total des basculements, un état des lieux des différentes versions de l'application et du temps et des moyens pour consolider les comptes des postes actuellement sous Hélios.

Le SNT-CGT demande un CTPC spécifique sur l'ensemble des problèmes, application, déploiement, réalité des basculements effectués, pour qu'enfin en dehors des annonces successives, de véritables solutions soient trouvées !